

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 09-15113 / 110856
Union Bancaire Privée, UBP, 1204 Genève
département informatique, Data Center, production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
18 H, 2 F
01.01.2010–31.12.2012 (Modification)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 09-15112 / 110856
Union Bancaire Privée, UBP, 1204 Genève
département informatique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement)
- 09-15114 / 109263
Ferring International Center SA, 1162 St-Prex
service de maintenance: 1^{er} et 2^e piquet
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.10.2010–31.12.2012 (Renouvellement)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 09-15115 / 109263
Ferring International Center SA, 1162 St-Prex
unité de production pharmaceutique et équipe de maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
87 H, 94 F
01.01.2010–31.12.2012 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-14950 / 100606
Heraeus Materials SA, 1400 Yverdon-les-Bains
départements: rectifiage, assemblage, fils, électro-érosion et redressage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
48 H, 32 F
19.02.2009–28.02.2012 (Modification)
- 09-14963 / 110778
transGourmet Schweiz AG, 1964 Conthey
départements produits frais
besoin urgent
4 H, 2 F
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement)
- 09-14966 / 102103
transGourmet Schweiz AG, 1023 Crissier
départements produits frais
besoins spéciaux de consommation
4 H, 2 F
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 09-14937 / 111803
Steria Suisse SA, 1006 Lausanne
IT (informatique et réseau); intervention lors de dérangements
sur les équipements IT installés chez leurs clients en Suisse Romande
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
5 H
01.05.2009–30.04.2012 (Nouveau permis)
- 09-14938 / 111802
Steria Suisse SA, 1219 Le Lignon
IT (informatique et réseau); intervention lors de dérangements sur
les équipements IT installés chez leurs clients en Suisse Romande
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
5 H
01.05.2009–30.04.2012 (Nouveau permis)

- 09-14941 / 111804
LGT Bank (Suisse) SA, 1205 Genève
interventions lors d’alarmes dans les infrastructures de la filiale de Genève
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.10.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)

- 09-14942 / 111806
LGT Bank (Suisse) SA, 1001 Lausanne
interventions lors d’alarmes dans les infrastructures de la filiale de Lausanne
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.01.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)

- 09-14954 / 110716
Bracco Imaging B.V. Branch Office, Amsterdam, succursale de Plan-les-Ouates,
1228 Plan-les-Ouates
service technique; interventions lors de dérangement sur les infrastructures
(eau, gaz, électricité) de la production
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 09-14965 / 100251
Carbagas, 1564 Domdidier
distribution, mise en bouteilles, analyse et libération, administration
besoins spéciaux de consommation
35 H, 5 F
22.12.2009–31.12.2012 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

27 octobre 2009

Secrétariat d’Etat à l’économie:
Direction du travail